

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°69/2021

Séance Ordinaire du 1^{er} décembre 2021

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de la convocation :

24 novembre 2021

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
7.6.2 Contributions
des EPCI aux
communes membres

L'an deux mille vingt et un le 1^{er} décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : HAMMOUDA Jeanine

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

Procurations : PLA Michelle à DARIO Alain, CRUANAS Pauline à François BRUNET

**OBJET : CONVENTION DE GESTION RELATIVE AUX COMPETENCES TRANSFEREES –
AVENANT 1 – PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION POUR 2022**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de modifier la convention de gestion relative aux compétences transférées approuvée par le conseil de communauté dans sa séance du 26/11/2018 et par le conseil municipal dans sa séance du 20/02/2019. Il ajoute que pour ce faire, l'Assemblée doit se prononcer sur l'avenant 1 modifiant les articles 2 et 6-5 ainsi que l'annexe 3 de ladite convention. Monsieur le Maire donne lecture de cet avenant et propose de l'adopter.

Le Conseil Municipal,

Oùï les propos de son Président et après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'avenant 1 de la convention de gestion relative aux compétences transférées ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,

Alain DARIO

